



HAL
open science

Natures urbaines : l'agriculture au coeur des métropoles? Introduction du dossier Demeter : Nature et Agriculture pour la Ville

André Torre

► **To cite this version:**

André Torre. Natures urbaines : l'agriculture au coeur des métropoles? Introduction du dossier Demeter : Nature et Agriculture pour la Ville : Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent. Déméter 2013 : économie et stratégies agricoles, 1, Club DEMETER, 432 p., 2013, Cahier - Club Demeter. hal-02805795

HAL Id: hal-02805795

<https://hal.inrae.fr/hal-02805795>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Torre A., 2013, Natures urbaines: l'agriculture au cœur des métropoles ? Introduction du dossier Demeter : Nature et Agriculture pour la Ville. Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent, *Demeter* 2013, 428p.

Natures urbaines: l'agriculture au cœur des métropoles ?

André Torre, introduction du dossier *Demeter**

UMR SAD-APT
Agro Paristech
16, rue Claude Bernard
torre@agroparistech.fr

Alors que son mari s'apprête à cueillir des tomates sur le toit de l'immeuble, Mme Dufutur prépare une omelette avec les œufs du poulailler collectif situé dans le jardin partagé de leur ensemble à loyer modéré. Elle y ajoutera de la sauge cueillie par leur petite fille sur le mur végétalisé de l'école voisine, située au cœur de l'éco-quartier citoyen de leur ville. Aujourd'hui, 1er Avril 2040, ils accompagneront le flan de légumes produits dans la tour du parc paysager d'un pain aux céréales acheminé de la proche banlieue par le véhicule de livraison électrique et tartineront leurs crêpes avec le miel de la ruche du balcon et le beurre de la ferme de la rue adjacente.

Il est loin le temps où l'acteur Lorant Deutsch, dans les années 2010, se mobilisait avec le chef Yannick Alléno pour préserver la dernière ferme de Paris, Rue de la Tombe Issoire, et où l'hypothèse des tours agricoles évoquait davantage un doux rêve d'architecte qu'une réalité tangible. Aujourd'hui, tout le monde est ici persuadé que l'agriculture de proximité c'est beau, favorable à la préservation de l'environnement, économe en énergie, et qu'il s'agit de la seule solution pour nourrir les villes où vit l'essentiel de la population mondiale.

Cette fable, qui nous promène dans un futur enchanté ou cauchemardesque, c'est selon, restera peut-être du domaine de la science-fiction, mais elle nous renvoie aux incertitudes concernant la place de la nature et de l'agriculture dans les sociétés (post) modernes et aux relations entre l'agriculture et la ville.

Alors que des inquiétudes renouvelées pèsent sur l'avenir de la planète, qu'il s'agisse des changements climatiques, des enjeux énergétiques ou de l'alimentation des hommes, il est aujourd'hui banal de rappeler que plus de la moitié de la population mondiale réside dans des villes ou des agglomérations urbaines (qui couvrent moins de 2% de la surface de la planète). On sait parfois moins que cette proportion pourrait s'élever jusqu'à 75% dans les prochaines décennies (FAO, 2011) et qu'elle est d'ores et déjà très forte dans de nombreux pays industrialisés : ainsi, d'après le nouveau zonage en aires urbaines de l'INSEE¹, 95 % de la population française vit

* Les encadrés 1 et 2 ont été rédigés par Markéta Braine-Supkova

¹ INSEE, 2010. Il s'agit d'un zonage parmi d'autres, qui ne prétend pas à l'exhaustivité des définitions de l'urbain ou de la ville.

maintenant sous l'influence des villes, soit près de 61 millions de personnes, qui habitent le plus souvent dans des pôles de grandes aires urbaines.

Les relations qu'entretiennent ces habitants des villes avec la campagne, la nature, et plus encore l'agriculture, restent souvent une énigme, en particulier pour la profession agricole. Que connaissent-il du monde rural et agricole, ces citadins qui consomment plusieurs fois par jour des produits de l'agriculture, s'inquiètent de la présence d'algues vertes dans des lieux où ils n'ont jamais mis les pieds et s'effraient des modes alimentaires de vaches qu'ils pensaient exclusivement nourries de trèfle et de luzerne ? Savent-ils ce qu'est une exploitation agricole, ou même un mouton, ces petits urbains qui s'imaginent qu'un poisson est carré ou que le lait provient des usines de Tetrapack ? Les clichés fleurissent, mais il faut bien admettre que le sentiment d'ignorance, ou d'étrangeté, est parfois réciproque, et les agriculteurs n'ont pas toujours une connaissance très précise des idées et des attentes de ces « bobos » afférés, qui posent parfois des questions bien singulières et dérangeantes sur le prix des aliments, les OGM, la place de l'agriculture biologique ou les épandages de lisier...

Les interrogations et les incompréhensions peuvent ainsi sembler fortes, et réciproques, entre des agriculteurs habitants du monde rural et des citadins consommateurs de produits et d'imaginaire agricoles. Les inquiétudes aussi, manifestant ce qui pourrait ressembler à première vue à une coupure entre les ruraux et les urbains d'une part, et les consommateurs des villes et le monde agricole d'autre part.

Et pourtant... Alors que la question de l'agriculture est longtemps restée une *terra incognita*, ou parfois une source de moquerie pour les habitants des villes (évoquant peut-être leurs origines paysannes récentes), ces derniers manifestent aujourd'hui un engouement croissant pour la nature et les problématiques agricoles². Cette passion nouvelle prend des formes diverses, à la fois créatives, foisonnantes et désordonnées. C'est l'intérêt manifeste, et parfois singulier, pour les paniers de biens, la vente directe, les jardins partagés, les fermes urbaines et les murs végétaux... Ou, de manière plus raisonnée, parfois très administrative, et souvent inspirée de nos voisins du Nord, la mise en place de trames vertes, d'éco-quartiers et de politiques de verdissement, qui finissent par traduire une prise en compte nouvelle et affirmée des dimensions agricoles et de nature dans les schémas de développement et les documents d'urbanisme des villes et des régions urbaines.

Cet intérêt, qui s'exprime sous une profusion de formes variées, conduit, comme pour tout mouvement nouveau, à une certaine confusion dans les termes, dans les concepts et dans les actions. On voit émerger des notions, des opérations et des dispositifs qui se déclinent, se recouvrent, se contredisent parfois, y compris dans leur mise à l'agenda des politiques et des débats de société : on parle de nature en ville ou urbaine, d'agriculture dans la ville ou périurbaine, de jardins partagés ou collectifs, d'approvisionnement et de souveraineté alimentaire des métropoles, de circuits ou filières courtes de proximité, de chartes et d'ilots fonciers.... dans un jeu de miroirs où le commun se perd (European Commission, 2011).

² Selon un sondage réalisé pour CIWF (une association en faveur du bien-être animal) en mars 2012, 73 % des Français souhaiteraient que le lait qu'ils consomment soit issu de vaches au pâturage.

Alors ? Caprices de bobo ? Avenir de l'alimentation de la planète ? Au-delà des outrances et des invectives, un des enjeux de cette introduction, et plus avant du dossier spécial de *Demeter* sur le thème *Agriculture et nature pour la ville*, est de faire le point sur la question du tripode nature - agriculture – ville, de réfléchir à leurs relations réciproques, et d'essayer de comprendre dans quelle mesure les évolutions en cours sont porteuses de nouveaux futurs, pour l'agriculture et les agriculteurs comme pour l'agrément et l'alimentation des populations urbaines. Il s'agit avant tout de mettre au clair un certain nombre de notions et d'initiatives, privées, publiques ou associatives, ainsi que de faire avancer la compréhension de ces phénomènes qui marquent nos sociétés en mutation. Loin de vouloir tirer des conclusions définitives sur ces mouvements de fond, il nous importe avant tout d'identifier et de démêler les évolutions en cours, d'essayer de les comprendre et de raisonner leur prise en compte, pour avancer dans la compréhension des liens complexes et multiples entre les villes, leurs agricultures et l'intérêt sans cesse manifesté pour les questions de nature et leur insertion dans les sociétés contemporaines.

I. L'émergence confuse des problématiques de nature dans l'aménagement des villes

Pour l'observateur distrait, la vogue actuelle de l'agriculture et de la nature en ville ou en périphérie des villes, ainsi que l'émergence des problématiques de souveraineté alimentaire des zones urbaines pourraient sembler une grande nouveauté, voire une découverte du XXIème Siècle. Ce serait pourtant aller vite en besogne, tant la question de l'agriculture et de la nature reste un fil rouge du développement et de la construction des villes. Ce sont des allers –retours et des chassés – croisés permanents entre la ville et ses agricultures, dans un ballet qui emporte aussi la question de la nature et de ses déclinaisons dans la cité.

Ville et campagne, le pas de deux

Il est utile de se souvenir que la création des cités a largement dépendu de l'apparition d'un surplus agricole et donc de l'agriculture (Bairoch, 1985), avec la sédentarisation des populations nomades et l'invention de techniques de cultures nécessitant une présence plus ou moins permanente dans les mêmes lieux. Par la suite, villes et espaces ruraux ont souvent évolué de concert, comme en témoigne par exemple la croissance des villes marchandes ou des villes de foires, dont une des fonctions était de constituer des places pérennes et équipées d'infrastructures nécessaires à l'échange des marchandises et tout particulièrement des produits agricoles acheminés des zones rurales. Productions agricoles et artisanat transitaient par ces lieux, avec les marchandises importées de divers *hinterlands* ou de pays lointains, comme les épices ou les étoffes, et les campagnes trouvaient dans les villes un lieu d'échange et de répartition des productions, ainsi que de mise à disposition de nouveaux produits ou d'informations de toutes natures (Huriet et Bourdeau-Lepage, 2009). La croissance des villes fut alors assurée par l'existence de coûts de transport suffisamment faibles pour rendre intéressant l'acheminement des biens agricoles et leur échange contre des produits et services élaborés en milieu urbain.

Les historiens considèrent souvent que le mouvement d'industrialisation et de croissance des innovations techniques, qui caractérise la révolution industrielle et ses prémices, a contribué à déclencher le long processus d'érosion de ce rapport et de retournement de la relation ville – campagne (Lefebvre, 1970), qui a marqué les XIXème et XXème Siècles. Mais ce sont aussi les progrès

techniques de l'agriculture qui ont permis de nourrir les villes et libéré des populations rurales alors en mesure de se tourner vers une production industrielle de nature plutôt urbaine. A la ville bourg, îlot relié à sa campagne environnante et lointaine, est venue se substituer une relation plus complexe et évolutive, qui a vu les mailles urbaines s'étendre et se distendre, les cités croître en taille et en puissance, et la ville devenir peu à peu un lieu d'attraction permanente pour une partie des populations agricoles, confrontées plus tard à la montée des productions industrielles et de l'emploi salarié dans les grandes fabriques de l'ère capitaliste, puis enfin à la réalité de l'exode rural et au renouveau actuel des campagnes. Dans le même temps, les villes devenaient dépendantes de campagnes toujours plus lointaines, et l'internationalisation de la production, accompagnée par le développement des moyens de transports, conduisait à la mobilisation de zones de productions sans cesse plus éloignées et à l'élaboration d'une logistique d'acheminement des marchandises de plus en plus sophistiquée.

Pourtant, dès le XIX^{ème} Siècle, fleurit la vogue des jardins et des parcs publics dans la ville, qui suit celle des cloîtres privés des princes ou des abbayes ou des hôpitaux, avec une double volonté d'assainissement de la cité par la création d'espaces de respiration et verdure mais aussi de récréation de la campagne à la ville. Les rues et les avenues se voient bordées d'arbres sous l'influence hausmanienne (Alphand, 1867-1873). Les parcs s'ouvrent à une population que l'on qualifierait aujourd'hui de classe moyenne et donc à des personnes qui vivent et travaillent dans la cité. On voit sans doute apparaître pour la première fois l'idée selon laquelle la ville est *self contained*, ou auto suffisante. Il ne serait plus nécessaire de s'en éloigner, puisque parcs et jardins proposent des récréations satisfaisantes de la campagne et de ses plus beaux points de vue, évitant des déplacements sans doute longs et coûteux dans des zones rurales éloignées et peut-être dépourvues des commodités de la cité !

Mais c'est avant tout l'ère de l'essor des grandes cités industrielles, que l'on assimile volontiers à la saleté, à la pollution de l'air, à la congestion, à l'entassement dans des logements insalubres, du moins dans les quartiers ouvriers, ainsi qu'à des problèmes sanitaires majeurs. Le nombre de décès infantiles dus à la mauvaise qualité du lait est extrêmement important à Paris, par exemple, et l'arrivée de la pasteurisation saluée comme un progrès majeur dans la lutte contre des conditions sanitaires déplorable attribuées à la promiscuité. Pourtant vient se substituer, dès la fin de la deuxième Guerre Mondiale, et encore plus à partir des années 60, une vision concurrente, fondée sur les élaborations des travaux issus de l'école du Bauhaus et d'architectes comme Le Corbusier à sa suite. C'est l'idée que l'on doit réintroduire des éléments de nature au cœur des villes, avec des aménagements urbains de différents types, dont un des principes majeurs est la notion d'espaces verts. Va ainsi se construire une utopie de la ville, visible dans les projets les plus esthétiques des architectes et aménageurs, dans laquelle se dressent des immeubles de taille souvent imposante, au milieu d'espaces de nature plus ou moins étendus mais rarement cultivés, au sein même de la mégapole urbaine.

La réalité s'avère cependant toute différente, avec la construction des villes nouvelles et des capitales de béton, les processus de multi-polarisation des centres, le grignotage effréné des terres agricoles et l'apparition d'un nouvel espace qualifié de périurbain, avec ses dynamiques et ses particularités (Roux et Vanier, 2008). Et pourtant, dans le même temps, progressivement, le vert se met très concrètement à envahir la ville. Les arbres et les pelouses se multiplient et se transforment en mobilier urbain puis en objets d'aménagement de la ville et du paysage. Ronds-points fleuris,

bandes enherbées, parcs d'activité paysagers, ceintures vertes... prennent place au rang des infrastructures urbaines et s'imposent comme une manière de dessiner une architecture de la ville, de segmenter ses lieux, de « masquer » ses défauts et de dessiner ses limites.

L'espace vert se mue ainsi en une figure de la ville, attractif quand il s'agit de se reposer ou de pique-niquer sur une pelouse, mais parfois tout autant porteur de vide que les places bétonnées des grands ensembles. Quant au vert, il trouve sa place dans le discours des milieux professionnels et des politiques : c'est un argument électoral et de développement, que l'on considère vendable aux familles et aux populations locales, et surtout, il colonise les documents d'urbanisme, les lois et les règlements (Peraldi, 1985). Les plans d'occupation des sols, les schémas de développement, les permis de construire... intègrent des préconisations en matière d'espaces verts... alors que dans le même temps l'agriculture reste largement un impensé en la matière, ou dans le meilleur des cas une réserve de foncier à destination de l'extension de la ville ou de ses infrastructures.

L'ensemble de ces phénomènes marque le fait que la notion de nature s'impose progressivement dans l'imaginaire des urbains, et vient partiellement se substituer à celle de campagne, du moins dans les pays industrialisés. C'est une longue histoire que celle de l'opposition ville - campagne, une histoire nourrie de relations complexes, d'amours, de rejets, de frictions, d'interfaces, mais aussi de frontières mouvantes et de jonctions entre les deux mondes. Mais elle tend progressivement à faire place, sous les coups de boutoir de l'urbanisation, à la mise à l'agenda quasi exclusive, dès les années 60, des questions de nature. Il s'agit d'un changement majeur : la nature sera regardée comme faisant partie intégrante de la cité, ou du moins du réseau souvent lâche tissé par les extensions urbaines successives, avec leurs progressions concentriques, en doigts de gants et par sauts de grenouille, le tissage d'un réseau urbain qui conduit à l'apparition des banlieues pavillonnaires et de la ville étalée.

Le couple rural – urbain, ou ville – campagne, porté par des politiques qui visaient à séparer et identifier les espaces et donc les aides ou les cibles de l'action publique, est ainsi mis en péril par une montée de l'urbain et de ses déclinaisons. Les grandes villes s'étendent en s'étalant, et les petites villes, ou les bourgs, finissent par occuper une place cruciale dans les zones dites rurales, à tel point que l'on a pu parler des « campagnes et leurs villes » (INSEE, 1998). Du coup, la notion de nature s'impose dans le débat, avec toutes ses ambiguïtés, car si l'on ne peut amener les villes à la campagne, comme le suggérait Alphonse Allais, il devient possible d'insérer la nature dans l'urbain, c'est même parfois une composante du mouvement de périurbanisation et d'étalement des banlieues pavillonnaires, qui font la part belle aux jardins particuliers, aux parcs, voire aux friches agricoles. La nature s'intègre aux paysages, et vient impacter les modes de vie des urbains, qui considèrent quelquefois qu'ils vivent à la campagne alors même qu'ils habitent des zones recensées comme urbaines par l'INSEE, comme le montre une enquête de l'INRA et du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) (Le courrier de l'environnement de l'INRA, 2009).

On évoque l'intrusion d'oiseaux ou de renards dans les cités, l'arrivée des sangliers en bordure ou dans les villes, mais aussi, et de manière plus fondamentale, la nécessité de ménager des espaces spécialement dévolus à des activités de nature à la frontière ou dans les cités. Et dans le même temps est invoqué un besoin ou un « désir » de nature des urbains, et encore plus de ceux que l'on qualifie parfois de « rurains » (Bailly, 2009), concept qui traduit l'idée d'un urbain qui vit à la

campagne et travaille à la ville. Pour les habitants, souvent nouveaux, des périphéries des agglomérations, il s'agit de la recherche d'un environnement propice, qui corresponde à la fois à leurs attentes en matière de confort (un pavillon indépendant avec jardin) et à la proximité avec la nature, couplé à un rejet de la ville dense et des avantages en termes de prix du foncier ou de l'immobilier. Mais dans le même temps se développe une agriculture périurbaine, qui prend le relais des ceintures vertes maraichères, et va bientôt donner lieu à des innovations sociales, économiques et organisationnelles, qui viendront interroger les spécialistes des villes et du monde agricole par leur nouveauté ou leur caractère transgressif...

Dans la cité

La question se pose de manière un peu différente pour les habitants des zones les plus densément peuplées, qui ne peuvent ou ne veulent envisager une localisation à proximité des aires agricoles étendues et considèrent peut-être, comme Glaeser (2010), que l'homme est un animal urbain, que la ville est sa plus belle réalisation, et donc qu'elle doit également intégrer les dimensions de nature en son sein. La solution apportée à la satisfaction de cette recherche de nature réside alors dans l'intensification de la présence de la nature et de l'agriculture en ville, et ce de deux manières bien distinctes.

La première solution s'incarne dans l'intrusion de l'agriculture en ville, une agriculture porteuse à la fois de dimensions paysagères, de valeurs et de lien social. Nous en parlerons plus bas. La seconde passe par la volonté politique d'accroître les volumes d'espaces verts, par exemple le long des voies de transports, ou encore dans des Parcs ou jardins, conçus comme des lieux s'exonérant de la congestion et de l'agitation de la ville ; présentés comme naturellement calmes, tranquilles, dépourvus de frictions sociales, et assurant un trait d'union avec la nature : des endroits propres, sûrs, et bien entretenus, qui permettent une parenthèse dans la vie urbaine. C'est le sens des coulées vertes ou, de manière plus limitée, des îlots de verdure ou des toits maraîchers et des murs végétalisés, qui assurent une fonction écologique mais surtout une présence symbolique et paysagère du vert dans la ville. On peut également juger cette vision quelque peu abusive, ces espaces ne remplissant pas toujours les fonctions qui leur sont ainsi imparties et présentant parfois toutes les caractéristiques de lieux dangereux ou de non-droit...

C'est la question de la nature en ville, ou de la nature urbaine, qui est posée (Arnould et al., 2011 ; Conseil et Economique et Social, 2007), une nature dont la présence doit permettre de préserver un certain niveau de biodiversité, mais surtout d'apporter un élément de naturalité dans un contexte d'artificialisation maximale dû à la présence des immeubles et bâtiments de bureaux, usines, et infrastructures de transport et de traitement de l'énergie. Une manière de faire respirer la ville, qui s'incarne dans des parcs aussi connus que le Bois de Vincennes ou Central Park à New York avec leurs écureuils, leurs promenades de santé ou leurs aires de jeux pour les enfants.

Une certaine confusion s'est installée, et tend parfois à perdurer, entre deux dimensions bien distinctes – la nature et l'agriculture – dans les discours comme dans les représentations des urbains. Finalement, il s'agit toujours de vert, ou encore d'espaces verts, définis *a contrario* par tout ce qui n'est pas construit ou artificialisé, et dans lesquels poussent des « plantes », parfois un peu indifférenciées. Un jardin partagé relève-t-il de la nature ou de l'agriculture ? Les projets agri-urbains répondent-ils à une demande d'accroissement des surfaces cultivées ou à la volonté de protéger les zones proches de certaines habitations des atteintes éventuelles d'une nouvelle phase

d'urbanisation ? Peu importe, pourrait-on dire, mais il n'en demeure pas moins qu'une bonne partie des représentations des urbains à l'égard de la nature relève de cette confusion, que l'on prête souvent à l'agriculture des vertus paysagères ou de préservation de la biodiversité, et que l'on constate que le marqueur principal de cet engouement est bien la plante, ou l'arbre. Il ne viendrait pas à l'esprit de considérer que la présence des animaux domestiques relève de cette problématique, même s'ils s'avèrent tout aussi nombreux que les humains dans les villes.

II les différentes dimensions de l'agriculture urbaine ou périurbaine

Alors que la notion de nature s'imposait à la fois dans les agendas des politiques et dans les revendications des habitants des villes - au risque d'une indifférenciation des catégories de nature et d'agriculture - se manifeste depuis quelques années un retour de l'intérêt pour la question agricole dans et à proximité de la cité. Ici encore, il ne faut pas envisager avec trop de naïveté ce phénomène, qui peut être considéré, dans les pays industrialisés, comme la résurgence de formes anciennes de liens entre la ville et son *hinterland*, ou encore plus, dans les pays émergents et du tiers Monde comme la continuité d'une activité agricole qui ne s'est jamais stoppée.

Mais le phénomène mérite que l'on s'y arrête, ne serait-ce que parce que de nouvelles formes d'organisation, souvent innovantes, voient le jour dans ce cadre, et aussi parce que la place de l'agriculture y est fortement réinterrogée, ainsi que le rôle joué par la profession agricole dans ce mouvement. On assiste en effet, depuis quelques années, à la naissance d'un mouvement portant les expériences de différentes présences de l'agriculture dans la ville, comme en témoignent des innovations aussi diverses que les jardins ouvriers ou les jardins partagés dans Paris intra-muros ou à Montréal par exemple, les projets de tours agricoles et de production mellifère, ou la défense des derniers vestiges de l'agriculture dans la ville, attestées par des expériences insolites comme celle du verger de Montmartre, ou davantage productrices de valeur ajoutée dans le cas du vin de Bellet, sur les hauteurs de Nice, à l'AOC classée dans le PLU intercommunal. Quelles sont les réalités, et les potentialités de ces différentes formes d'intrusion de la nature et de l'agriculture dans les villes ?

L'agriculture de proximité

On considère généralement que le terme d'agriculture urbaine ou périurbaine désigne les activités agricoles localisées dans la ville ou à sa périphérie, mais également l'agriculture dont les produits sont majoritairement destinés à la ville et qui se trouve localisée sur des sols ou des terrains pour lesquels existe une alternative entre un usage agricole et un usage non agricole des ressources (Moustier et Fall, 2004). On voit que cette manière de concevoir l'agriculture réfute l'amalgame nature – agriculture et rend à cette dernière une place éminente dans son lien avec les urbains. Cette définition recouvre ainsi deux grandes catégories de préoccupations, qui concernent respectivement l'alimentation des villes par une agriculture de proximité, et les questions d'occupation des sols, soumis à des concurrences, des complémentarités et des conflits éventuels avec d'autres activités au service de la ville comme la construction d'habitations ou d'immeubles de bureaux, d'infrastructures de transport ou de traitement des déchets ou de production industrielle, voire des espaces de loisir et de nature.

Il est sans doute un peu vain de chercher à faire une distinction très approfondie entre les notions d'agriculture urbaine et d'agriculture périurbaine, aux définitions souvent proches, très fortement mélangées et utilisées de manière peu discriminée par différents auteurs. Ne serait-ce que parce que la validité de la séparation fine entre les notions d'urbain et de périurbain est souvent remise en question par les analyses de la ville comme par les réalités statistiques (Voir Soulard et al., 2011 ; ou Loudiyi et al., 2011). Il apparaît toutefois utile de tracer une séparation nette entre l'agriculture de proximité de la ville et l'agriculture en ville (abordée dans le paragraphe III, ci-dessous), deux notions qui doivent être traitées et analysées de manière séparée.

L'agriculture de proximité, parfois aussi appelée agriculture périurbaine (RUAF³, site), se localise sur les franges ou à proximité de la ville, avec l'objectif de contribuer à l'alimentation de cette dernière. Cette forme d'agriculture a manifesté une inventivité et une capacité d'innovation très forte au cours des dernières années, en particulier avec la mise en place des circuits courts de proximité d'alimentation de la ville : il s'agit de formes nouvelles ou renouvelées d'agriculture, qui font la part belle aux produits d'origine mais plus encore d'acheminement des biens agricoles, avec une prédominance du maraichage et des méthodes de production dites alternatives. Les circuits courts peuvent apparaître en partie comme la continuation de formes anciennes de relations entre la ville et son agriculture proche, qui se traduisaient par les ceintures maraichères ou fruitières des pôles urbains (pensons aux vergers de Chambourcy ou du Potager du Roy à Versailles), ou par l'existence de marchés en plein vent dans la plupart des villes et des bourgs. Mais ils s'en distinguent également par leur caractère innovant et par les motivations qui poussent à leur création.

Sans vouloir entrer dans les catégories les plus fines, on recense différentes formes de circuits courts ou de filières courtes, qui se distinguent par deux caractéristiques principales, pouvant ou non être associées au sein du même système d'organisation :

- Une faible distance par rapport à la ville (le circuit est court car le produit parcourt peu de kilomètres pour être acheminé aux consommateurs)
- Un faible nombre d'intermédiaires (le circuit est court car la chaîne de production et de mise à disposition des consommateurs ne comporte que peu ou pas d'intermédiaires)

Il peut s'agir de vente directe à la ferme, de cueillette, mais plus encore de paniers mis à disposition des consommateurs, d'AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), ou encore de vente par Internet, voire même dans des grandes et moyennes surfaces ou dans des restaurants et cantines... Les circuits courts se caractérisent par une forte innovation sociale et organisationnelle, qu'il s'agisse de l'accompagnement des populations et des liens avec l'économie sociale et solidaire, de la référence à l'origine des produits et à l'identification de la figure de l'exploitant agricole, des méthodes de livraison et d'acheminement des produits, ou encore de la volonté de réduire les *food-miles* ou kilomètres alimentaires (Groleau, 2010), c'est à dire les kilomètres parcourus par les productions alimentaires, et le poids carbone qui en résulte. Il en résulte une triple tendance, liée au caractère ambigu de l'appellation circuits courts :

- Ces filières constituent un lieu d'innovation sociale, technique et organisationnelle ;

³ Le RUAF (Resource centers on Urban Agriculture and Food security), est une fondation qui regroupe différents centres de ressources au niveau international, dans le but de fournir assistance, soutien technique et recommandations politiques aux autorités locales et nationales ou ONG et aux autres acteurs locaux : <http://www.ruaf.org/>

- Elle se caractérisent par l'attachement au lieu et à la genèse des produits, ainsi que par une référence forte aux agricultures conventionnelles, pour satisfaire les attentes des populations en matière d'origine, de qualité et de traçabilité des productions ;
- Elles participent de la volonté de diminuer l'empreinte écologique des villes, en favorisant une consommation de produits régionaux et pourraient se révéler compétitives dans une période de fort renchérissement du prix de l'énergie.

Les circuits courts se développent en réponse à la demande d'urbains, qui désirent consommer des biens alimentaires dont ils connaissent l'origine, voire le producteur, et manifestent le souci de l'impact environnemental de leur consommation quotidienne. Pour reprendre une expression devenue célèbre, « ils ne veulent plus manger de fraises en hiver ». Toutefois, même si les produits qui y transitent sont essentiellement consommés, sous nos latitudes, par des personnes issues des classes favorisées de la société, il serait abusif de les réduire à la classe moyenne supérieure. Ce serait s'aveugler sur les mutations en cours dans la relation que les habitants des pays industrialisés, et tout particulièrement les urbains, entretiennent avec l'alimentation et la nature.

En effet, la montée des circuits courts répond à des changements de société, qui correspondent à autant de besoins des populations urbaines, mais aussi rurales (Maréchal, 2007 ; Lamine, 2008). Tout d'abord ce sont des créateurs de liens sociaux et économiques, qu'il s'agisse des relations entre producteurs et consommateurs, ou du lien de coopération et de solidarité entre producteurs eux-mêmes, au sein d'un système local de production. De ce point de vue, ils contribuent également à renforcer la cohérence des territoires, tout en permettant de maintenir une certaine diversité de l'offre alimentaire locale et de renforcer ses capacités de production. Ils peuvent également concourir au développement de formes d'agritourisme, en particulier par la valorisation d'une image verte, à destination de visiteurs venus de la ville ou d'autres régions. Enfin, ils participent de la réévaluation de l'alimentation dans notre société, avec un intérêt renouvelé pour les caractéristiques et les origines des produits qui arrivent sur la table.

Les productions industrielles et la grande distribution apportent certes des solutions à ces préoccupations, en termes de labellisation des produits ou d'indications d'origine, mais elles reposent le plus souvent sur des chaînes de production très longues, dans lesquelles l'identification du terroir de départ et du producteur devient à la fois métaphorique et fortement médiatisée par des étiquettes ou autres produits de communication. On perd ainsi le contact avec le produit et avec le producteur. Les circuits courts apportent une réponse à cette absence de proximité, et posent encore une autre question, celle de l'occupation des sols et de la stratégie foncière, en particulier concernant les espaces agricoles et dans le voisinage des villes.

L'épineuse question de l'occupation des sols

Les franges urbaines, ou les abords immédiats des villes, font l'objet d'une intense concurrence en matière d'occupation des sols et de prix du foncier. L'agriculture n'est qu'une des possibilités d'utilisation des terres, confrontée à bien d'autres usages en termes d'infrastructures ou de logements par exemple. Mais surtout, la valorisation au m² des surfaces agricoles ne peut se comparer à celle du prix des terrains à bâtir par exemple. Il en résulte une pression à l'urbanisation, à l'artificialisation, et pour tout dire à la disparition, des sols agricoles, qui constituent bien souvent une réserve de foncier. Et donc une vraie difficulté à faire vivre une agriculture en périphérie des

villes, en raison de la progression jamais enrayée du bâti. Se posent alors deux questions, qui renvoient à autant de situations :

- Est-il encore intéressant, voire même raisonnable, de maintenir une activité agricole alors que la rentabilité de la conversion des terres agricoles en terrains à bâtir est bien plus forte (Melot, 2011) ? N'est-il pas plus judicieux, pour un agriculteur, de se battre pour que sa parcelle passe en zone constructible, en particulier au moment de la retraite, ou quitte à déplacer son activité sur un autre front urbain ?
- Si l'on fait le choix de maintenir une activité agricole à proximité de la ville, en considérant les avantages présentées par les filières courtes pour les habitants des pôles urbains, comment assurer à cette dernière une certaine rentabilité, vu les limites des possibilités d'extension ou de reprise d'autres terres agricoles ? Et, de manière concomitante, quels soutiens apporter dans ce cadre à la mise en place ou au maintien d'une agriculture de proximité ?

Le processus d'urbanisation se réalise le plus souvent au détriment des activités agricoles, qui tendent à se reporter toujours plus loin mais toujours en bordure de la ville. L'artificialisation des terres agricoles est ainsi passée, en France, d'un rythme de 54 000 hectares par an dans la décennie 1982 - 1992 à 86 000 ha en 2010 (Agreste Primeur 2011). Cette croissance, qui dépasse largement celle de la population, correspond à l'équivalent de la consommation de la surface d'un département tous les 7 ans et se rattache largement au modèle du pavillon avec jardin, dans un lotissement peu avare d'espace. Aujourd'hui, les espaces artificialisés occupent d'après l'enquête Teruti-Lucas, 9,4 % du territoire national, soit 5,1 millions d'hectares⁴, et 90% de leur croissance s'est réalisée, entre 2000 et 2006, aux dépens de terres agricoles (Commissariat général au développement durable, 2011).

Le fonctionnement d'un système alimentaire ou d'un système d'approvisionnement local nécessite une organisation et une structuration à l'échelle micro économique et sociale (organisation des activités agricoles de production) ainsi qu'à l'échelle méso (organisation des réseaux de producteurs et de consommateurs), dans le but de faire se rencontrer l'offre et la demande. Il appelle donc une coordination d'ensemble de l'aménagement du territoire (Torre et Beuret, 2012) et un accord sur les objectifs (Dubbeling et al., 2010), qui se traduisent par la mise en œuvre de documents d'urbanisme et de schémas de développement par exemple. L'expérience récente nous montre que les stratégies de maintien de l'agriculture à proximité des villes sont extrêmement nombreuses et variées, qu'elles proviennent de la profession agricole, des habitants des espaces urbains ou des collectivités locales et territoriales.

Un des exemples les plus frappants se trouve dans la place accordée aujourd'hui à l'agriculture dans les documents d'urbanisme, et tout particulièrement les documents élaborés au niveau régional, des communes ou des intercommunalités. Les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), les SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale), les SRCE (Schémas de Cohérence Ecologique), ou même des documents de contractualisation passés au niveau local (comme le futur SDRIF ou Schéma Directeur de la Région Ile de France) intègrent maintenant l'agriculture comme une donnée importante de leur action. La localisation des différents types de zones, la destination de leurs usages (industriel, de nature,

⁴ 16 % de ces surfaces correspondent à des sols bâtis (maisons, immeubles...), 44 % à des sols revêtus ou stabilisés (routes, parkings...) et 40 % à d'autres espaces artificialisés (jardins, chantiers...)

agricole...), et tout particulièrement de l'usage agricole, jouent un rôle crucial dans leur élaboration et donnent lieu à de nombreux débats, quand il ne s'agit pas de contestations au sujet du classement d'une parcelle dans tel ou tel type d'usage, voire de problèmes d'expropriation et d'indemnisation. Ici encore se marque toute l'ambiguïté de la situation de l'agriculture à proximité des villes, avec la recherche du maintien de parcelles agricoles mais également la volonté d'une partie des propriétaires de ces terres (qui ne sont pas toujours des agriculteurs) d'un classement en zone constructible prometteur de fortes plus-values futures. Cette problématique va se retrouver dans la contestation des permis de construire, qui s'avère importante en zone littorale ou de pression foncière, en raison de même de la tension sur les processus de reconversion des terres agricoles.

Sans vouloir entrer dans le détail des multiples dispositifs qui s'élaborent aux franges des villes, il est clair que les collectivités territoriales expérimentent différents dispositifs d'intervention sur le foncier, comme les y incitent les lois SRU et le Grenelle de l'environnement. Citons les ZAP (Zones Agricoles Protégées), les PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains), la mise en place d'expériences d'ilots fonciers, les chartes foncières, ou encore les Projets agri-urbains, souvent portés par des riverains désirant voir le maintien d'une activité agricole à proximité de leurs habitations, ou qui souhaitent peut-être éviter une nouvelle extension du front urbain. A un niveau plus local, et sans sous-estimer le rôle des SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) en matière de préemption et de rachat des terres agricoles, on constate également la montée d'un ensemble de nouvelles initiatives qui émergent du tissu associatif ou des habitants des communes urbaines et périurbaines. C'est par exemple le cas des initiatives portées par des associations comme Terres en Villes⁵ et Terres de liens⁶, ou du réseau PURPLE (*Peri Urban Regions Platform Europe*) en Europe⁷, qui ont pour objet de favoriser une gestion concertée de l'agriculture et des espaces agricoles périurbains et l'installation de paysans et de l'agriculture à proximité des villes et contribuent à la promotion d'une série d'innovation en faveur d'une agriculture de voisinage.

Apparaît ici une dimension particulièrement importante, qui est celle des aspects paysagers ou de gestion du cadre de vie de cette agriculture. On lui attribue des vertus de protection de l'environnement, ou de lutte contre la concentration urbaine. Elle tend, en un sens, à se substituer à la nature ou aux espaces verts, pour contribuer à un cadre vie agréable, à proximité d'habitations qui se caractérisent souvent par une dimension périurbaine avérée. Cette réévaluation du rôle et de la place de l'agriculture lui confère une valeur paysagère nouvelle et réveille, en un sens, l'illusion des villes à la campagne. Elle ne va pas sans poser de questions sur la place et la fonction des agriculteurs, dont le rôle de « jardiniers de la nature », ou de « gestionnaires du paysage » devient central, au détriment des fonctions nourricières ou de production de biens agricoles. Elle soulève également des interrogations sur les personnes qui vont se trouver en charge de cette activité, agriculteurs ou jardiniers « particuliers » au service de la collectivité.

⁵ <http://www.terresenvilles.org/>

⁶ <http://www.terredeliens.org/>

⁷ <http://www.purple-eu.org/>

En dehors de la seule dimension foncière, c'est donc la question de l'activité agricole, de son développement et de sa pérennisation qui se pose, en particulier avec la mise en place de politiques d'attractivité et d'ancrage des agriculteurs et des activités agricoles. L'exemple à suivre est ici peut-être à rechercher du côté des outils utilisés dans les politiques de polarisation industrielle, au sein des clusters ou des systèmes locaux de production, qu'il s'agisse de technopoles, de grappes d'entreprises ou de pôles de compétitivité. On voit apparaître, encore timidement, des couveuses d'exploitations agricoles et des nurseries de petites entreprises en gestation, qui proposent de l'apprentissage et des services communs à de jeunes ou nouveaux agriculteurs... On peut imaginer des *start-ups*, ou encore des levées de fonds par le biais du capital risque ou des *business angels*, pour une activité qui présente certains risques, en termes de saisonnalité ou de rentabilité...

Dans tous les cas, ce renouvellement des formes d'exploitation et de lien à la terre pose la question du statut des exploitants. S'agit-il encore d'agriculteurs au sens habituel du terme, en particulier quand certains travaillent sur des terres dont la propriété est celle de riverains habitants de communes urbaines ? Quelle est leur position quand on voit les techniques innovantes et souvent alternatives, qu'ils emploient aussi bien dans le domaine culturel que de la commercialisation et de l'acheminement de leurs productions ? Ou encore, que penser d'une agriculture qui s'avère de plus en plus commandée par les urbains, voire qui fait partie intégrante de leurs plans d'aménagement, souvent sans grand souci de l'objectif de production, et dont la finalité environnementale et paysagère s'avère souvent primordiale ?

III. Rôle et obstacles au développement de l'agriculture dans les villes

On peut définir, à la suite de François Ascher (2001), les villes comme « des regroupements de populations qui ne produisent pas elles-mêmes leurs moyens de subsistance alimentaire ». De ce fait, les habitants des zones urbaines se trouvent dans une situation de dépendance quasi exclusive à l'offre de produits d'alimentation disponibles dans la ville. Ils voient également la satisfaction de leurs besoins alimentaires soumise à la capacité d'un territoire rural extérieur, proche ou lointain *hinterland* (Billen et al. 2010), à produire un surplus agricole, ainsi qu'à l'existence et à la disponibilité des moyens de transport et de la logistique nécessaire à mobiliser et acheminer ces produits.

Aujourd'hui, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, de la volonté d'un aménagement plus durable des territoires, de l'augmentation du prix de l'énergie, de la densification des villes et du souhait des élus d'apporter des réponses aux attentes des consommateurs pour plus de produits alimentaires locaux, de nombreux acteurs s'interrogent sur la question de l'agriculture en ville et sur les modalités du passage (ou du retour) à un système alimentaire plus local. La richesse et la diversité des acteurs impliqués dans ces opérations innovantes, ainsi que la complexité de leurs relations, en font un terrain de réflexion stimulant à la fois pour l'analyse des processus de gouvernance et en termes de traduction concrète, même si la question de l'opérationnalité reste encore largement posée dans les pays industrialisés.

L'agriculture urbaine

L'idée d'amener l'agriculture en ville n'est pas neuve. Déjà, dans les années 1970, les premiers *community gardens* voyaient le jour à New York⁸ : parterres de fleurs et carrés de légumes devaient servir de ciment social face au délabrement des quartiers, et les expériences n'ont cessé de se multiplier depuis⁹. Sans apporter (encore ?) de réponse complète ou totalement aboutie à la question de l'alimentation, le développement de l'agriculture urbaine apparaît, dans les pays industrialisés, comme un élément de réponse aux problèmes de souveraineté alimentaire et d'approvisionnement des villes. En effet, si les initiatives prises en ce sens sont nombreuses, dans un contexte de forte innovation et de créativité des urbains, les tentatives restent encore timides et souvent inachevées. Cette renaissance de l'agriculture en ville n'en fait pas encore aujourd'hui une composante majeure du système urbain, mais les choses pourraient changer dans les prochaines années, en particulier au regard des vertus de cette forme d'agriculture, en termes environnementaux et d'insertion sociale.

On peut définir l'agriculture urbaine comme une activité de production agricole et/ou alimentaire qui se déroule au sein même de la ville, et non pas en milieu rural ou en périphérie des zones urbaines, qu'il s'agisse de productions agronomiques ou d'élevage. La caractéristique la plus marquante de cette activité réside dans son intégration à l'économie locale et à l'écosystème urbain (RUAF, site). C'est par exemple le cas des cultures maraîchères, des exploitations avicoles ou des ruches, mais également de l'utilisation de ressources urbaines telles que les déchets organiques ou le compost, ainsi que des eaux de récupération pour l'irrigation des cultures en ville, ceci dans le but de contribuer à l'alimentation des populations vivant dans la cité. Encore davantage que l'agriculture de proximité, l'agriculture urbaine entre en compétition avec d'autres usages des sols urbains, et doit souvent partir à la reconquête de terres depuis longtemps artificialisées et libres de tout usage agricole.

Les villes peuvent être considérées comme des écosystèmes particuliers, qui consomment des intrants, de l'énergie et des ressources humaines pour produire des activités économiques et des interactions sociales, ainsi que des excréta, déchets et émissions de tous types. On évoque parfois, dans une analogie organiciste qui parle à l'esprit et implique directement la question du rôle et de la place de l'agriculture et de la nature en ville, le terme de métabolisme urbain (Barles, 2007), ou la référence plus imagée au ventre des villes et spécialement au ventre de Paris, les fameuses Halles Baltar popularisées par Emile Zola (1873), organe de digestion et de redistribution des productions agricoles. Cette manière de raisonner positionne en effet d'emblée les enjeux de la soutenabilité des villes, soutenabilité qui est loin d'être acquise aujourd'hui en raison de la forte pression exercée sur les ressources naturelles et des émissions et déchets rejetés parfois fort loin des aires urbaines. Petites et grande cités consomment de l'eau, de l'énergie, des produits alimentaires... et la manière d'utiliser et d'agencer ces inputs résulte de choix politiques, économiques, sociaux et techniques, en un mot de dispositifs qui reflètent à la fois la réalité des cycles biogéochimiques et les modes d'organisation des sociétés humaines. C'est au carrefour de ces deux grandes lignes de force que s'inscrit la question de l'agriculture en ville.

⁸ Voir le site *greenguerillas*, qui recense les expériences encore en cours sur ce sujet et le développement des *community gardens* à New York : <http://www.greenguerillas.org/>

⁹ Par exemple à Montréal ou Québec, voir le site : <http://rooftopgardens.ca/>

L'activité humaine a limité, fragmenté et marginalisé la place de l'agriculture en ville. Du coup, l'usage des sols à destination agricole, voire même de plantes ornementales ou d'arbres, est souvent considéré comme transitoire, à l'exception notable des grands Parcs des métropoles, qui apparaissent sanctuarisés par un usage de loisirs. Si l'on veut remédier, ne serait-ce qu'en partie, à cette situation, il faut se poser la question de la « machine ville », c'est-à-dire du système qui fait fonctionner la cité, et plus spécialement de la place tenue par l'agriculture (et la nature) dans cet agencement complexe. En d'autres termes, on doit se demander dans quelle mesure l'agriculture est aujourd'hui en capacité de jouer un rôle (important ou accessoire) dans le fonctionnement de l'écosystème urbain, voire de renouveler le lien des urbains à la vie et à la construction de leur cité.

L'agriculture en ville se caractérise aujourd'hui par un certain nombre d'opérations emblématiques. Il s'agit d'actions innovantes, comme les jardins maraichers sur les toits, par exemple les jardins hydroponiques de New York, qui contribuent à la production sous serre de plantes naissant de graines placées dans des éponges en fibre de basalte volcanique, avec engrais et recyclage de l'eau, ou, dans des conditions de production plus « classiques », des 3,7 hectares de verdure sur les toits de Paris, dont une partie sous forme de jardins partagés (depuis le plan biodiversité de Novembre 2011). Ce sont également les murs végétalisés ou végétaux, qui permettraient de lutter contre le bruit en jouant le rôle d'isolant, voire de réduire et d'absorber une partie de la pollution grâce à la présence de micro-organismes dans la terre. Mais aussi la culture dans des récipients divers accrochés au mobilier urbain, ou dans des pneus, la présence de poulaillers urbains ou de ruches dans la ville, comme le miel béton de Paris.

Il s'agit également des jardins associatifs ou partagés, que l'on retrouve maintenant dans la plupart des grandes villes françaises, et qui sont souvent gérés par des collectifs ou des associations de riverains, parfois pour le compte des municipalités sur des terrains communaux, sous forme de parcelles collectives ou temporairement distribuées entre allocataires. En partie héritiers des fameux jardins ouvriers, puis familiaux, nés à la fin du XIXe siècle de la volonté de mettre à la disposition des plus démunis des parcelles de terre à des fins de production horticole ou agricole, ils présentent pour l'instant davantage de vertus en termes de sociabilité (les jardins d'insertion sociales, Guimard, 2011), d'échanges, et de développement de la biodiversité cultivée (souvent plusieurs dizaines d'espèces pour des surfaces dépassant rarement l'are) que de production agricole proprement dite, sans oublier la valeur d'exemple (donner à voir comment pousse une plante, ou comment un fruit se transforme en terre...). En France, le premier jardin "communautaire", comme on les appelle dans le Nord, a été créé à Lille en 1997. Depuis une dizaine d'années, ce nouveau type de jardins collectifs, entretenus et gérés par des associations d'habitants, s'est multiplié dans les villes françaises, même si on peut y voir parfois un outil au service du processus de « clubbisation » (Charmes, 2011), marqué par une semi-appropriation des espaces publics par certaines catégories sociales.

Citons enfin l'exemple des fermes verticales, encore appelées tours vertes ou agricoles, dont les projets fleurissent depuis quelques années, en particulier sur des sites futuristes d'architectes¹⁰ ou dans les écrits de promoteurs d'une agriculture résolument urbaine (Despommier, 2010). Ces concepts avant-gardistes, qui présentent des immeubles totalement ou partiellement occupés par des cultures à destination alimentaire, peuvent paraître séduisants, tant ils concrétisent le rêve d'une

¹⁰ Voir par exemple les projets d'architectes en cours de constructions de tours végétales pour l'exposition universelle de Milan 2015 : <http://projets-architecte-urbanisme.fr/tour-vegetale-bosco-stefano-boeri-milan/>

ville parfaitement autonome et *self-sufficient*, ou encore la possibilité d'une filière intégrée avec une étape à chaque étage ! (Purseigle et al., 2012). Sans aller jusqu'à y voir une solution au problème de l'alimentation des villes, ils méritent l'attention, ne serait-ce que parce qu'ils économisent de l'espace et proposent une solution aux problèmes de disponibilité foncière et d'occupation des sols, à un moment où le projet de reverticaliser les villes prend sa place dans l'agenda des politiques. En outre ils éliminent les coûts de transport et leur impact carbone, et présentent l'avantage d'un approvisionnement régulier face aux aléas climatiques et saisonniers des productions de plein champ. Aujourd'hui toutefois, c'est avant tout leur caractère dépolluant qui retient l'attention, comme dans la récente tour parking de la gare de Lyon Perrache, qui propose un système intérieur de dépollution de l'air grâce à la destruction des polluants par les micro-organismes contenus dans le système racinaires des plantes des murs végétalisés.

On pourrait aller encore plus loin avec les projets d'éco-quartiers qui se multiplient un peu partout dans le monde (les emblématiques quartiers Vauban à Fribourg ou EVA-Lanxmeer à Utrecht, mais aussi de nombreuses réalisations en France), les éco-villages et maintenant les projets d'éco-villes (limitation de l'emprise au sol, 40% d'espaces verts...) lancés par le gouvernement anglais à l'horizon 2015. Il est clair que l'on se trouve ici à la frontière de notre objet, avec des projets dans lesquels l'agriculture est parfois avant tout considérée un élément de discours, mais qui marquent un déplacement des frontières et l'apparition de nouvelles formes de lien à la nature, de nouveaux objets-frontières entre les dimensions urbaines et de nature, voire de culture.

Un rôle clé au cœur de l'écosystème urbain ou une fable pour les habitants des villes ?

Ses défenseurs parent l'agriculture urbaine de nombreuses vertus, en particulier dans les villes des pays émergents, où elle peut jouer un rôle majeur dans l'alimentation des populations. Dans les pays industrialisés, le premier avantage, et peut-être le plus évident aujourd'hui, réside dans son évidente dimension paysagère. La prise en considération des aspects esthétiques de l'agriculture en ville est nouvelle en France dans l'imaginaire des urbains, qui ont longtemps privilégié les pelouses bien entretenues et les haies bien taillées au spectacle de la nature ou des cultures agricoles. Mais elle est maintenant devenue « tendance » et la proximité d'un petit verger, d'un jardin partagé ou d'installations maraîchères urbaines, voire de ruches, est valorisée comme un élément de paysage et peut contribuer au maintien ou à l'augmentation des prix du foncier. Le développement d'une agriculture urbaine est ainsi porteur d'avantages de nature esthétique et d'embellissement de la cité ; on peut également en attendre des développements en matière de tourisme vert, ou de ballades identitaires et patrimoniales dans la ville.

Une autre vertu de l'agriculture urbaine peut résider dans ses fonctions environnementales, qui sont à vrai dire davantage reliées à des aspects ornementaux ou horticoles. On lui prête des avantages en termes de réduction des îlots de chaleur, par exemple avec l'installation de toits et de murs végétaux, ainsi que d'absorption des gaz à effet de serre. Ou encore d'autres usages, comme la purification de l'eau et de l'air, ou l'utilisation des eaux grises pour l'irrigation des plantes d'ornement... Enfin, ses fonctions sociales sont évidentes, et d'ores et déjà fortement mobilisées dans le cadre des jardins partagés ou collectifs ; il s'agit des processus d'insertion de personnes en difficulté, ou encore de l'éducation des petits urbains, voire tout simplement du support à un tissu

associatif qui se crée autour d'objets de nature. Et peut-être, dans le futur, l'instauration de circuits courts dans la ville, avec une relation directe entre le producteur et les consommateurs...

Il n'en demeure pas moins que l'idée de nourrir les villes des pays industrialisés reste aujourd'hui une utopie. En effet, l'ensemble des installations ou des perspectives d'agriculture urbaine pose question et présente de sérieuses limites en termes d'opérationnalité. Si séduisants que soient ces projets pour l'esprit, ils présentent encore de nombreuses lacunes, voire des inconvénients majeurs, et les possibilités de réimplanter une agriculture au sein de la ville dense semblent difficiles à mettre en œuvre pour l'instant, tant les obstacles apparaissent nombreux.

Une des limites les plus importantes se trouve bien évidemment dans la qualité médiocre des sols urbains, liée à la présence antérieure d'activités parfois fort différentes de l'agriculture ou même d'usages de nature polluants: non seulement les sols sont tassés, riches en nitrate et quelquefois pollués, souvent avec une forte teneur en métaux, mais on ne connaît pas toujours leur provenance ou leur origine et il est parfois bien difficile de définir leur traçabilité, surtout s'ils ont été déplacés. Cette question se pose de manière aigüe dans les jardins partagés, dont les usages alimentaires restent alors à prouver, et encore davantage dans les processus de reconversion des sols, dont le retour à l'activité agricole risque de se révéler bien difficile.

En ce qui concerne les fermes verticales, les interrogations sont de nature plus technique et liées à la fois à la pratique du hors sol et à la proximité géographique des autres activités de la ville dense. Il reste à trouver et à développer des innovations permettant d'éliminer ou de recycler les déchets et déjections (et à les épandre ?), à rendre compatible la proximité d'un habitat dense et la volonté de consommation de produits « non traités » avec l'utilisation de pesticides, ainsi qu'à alimenter ces systèmes de culture en engrais et phytosanitaires compatibles avec un voisinage urbain. La question des bilans économiques et de l'empreinte écologique de ces tours reste ainsi posée et les expériences réelles sont encore rares...

De manière générale, la mise en œuvre d'une agriculture dans les villes se heurte au caractère particulier de ces dernières au regard des espaces ruraux ou forestiers. Beaucoup d'espèces animales ou végétales ne sont pas en mesure d'y survivre, ou d'y pousser de manière spontanée (Machon, 2011). En effet, les milieux y sont soumis à la forte pression des citadins et de leurs nombreuses activités, recouvrant une grande variété d'usages, alors que les parcelles disponibles à d'éventuelles cultures se révèlent sèches, tassées, polluées par l'action humaine et riches en nitrate. Par ailleurs, les populations animales et végétales s'avèrent généralement isolées et peu liées entre elles, au sein de zones spécifiquement dédiées à l'agriculture ou à l'usage de nature. On peut y voir un appel à une utilisation élargie des trames vertes issue du grenelle de l'environnement, censées fournir des habitats ou des corridors aux espèces sauvages (pollinisateurs par exemple), mais qui pourraient également se mettre au service d'une biodiversité cultivée.

Alors ? L'ampleur des innovations à concevoir et à développer pour rendre ces systèmes compatibles avec les formes urbaines actuelles ne permet en aucun cas d'imaginer une autosuffisance alimentaire des villes des pays industrialisés, mais peut contribuer à accroître la place de la nature dans les zones urbaines et apporter quelques solutions aux situations parfois dramatiques résultant de la Grande Crise en cours. Les expériences sont en cours. Detroit, l'ancienne capitale de l'automobile, passée de

près de 2 millions à moins de 900 000 habitants, a réhabilité de vastes zones pour une agriculture de subsistance des populations locales, et s'affaire à mettre sur pied le plus vaste projet de ferme urbaine au monde¹¹, dans l'esprit des « victory gardens » qui ont contribué à l'alimentation de millions de citoyens américains pendant la deuxième guerre mondiale. Le mouvement *Slow food*¹², qui appelle à l'éducation du goût des consommateurs et prône la consommation de produits locaux et de saison, rêve de transformer non seulement les friches industrielles, mais aussi les cours de récréation, des pays industrialisés en "paysages fertiles" et considère que l'agriculture urbaine constitue, du fait de la hausse du prix du pétrole, le seul moyen de parvenir à un mode de vie durable dans les grandes villes, allant jusqu'à considérer que nous voyons ici les prémices d'un nouveau modèle agricole.

Il n'empêche que ces situations restent encore exceptionnelles, et que l'avenir de l'agriculture en milieu urbain semble devoir tout d'abord passer par une intégration des dimensions paysagères et esthétiques chères aux habitants des villes. Ne serait-ce que parce que cette agriculture reste sous le regard des urbains, qui ont une approche différente des agriculteurs traditionnels, qu'elle doit tenir compte de leur vision, et peut-être tendre à des formes plus proches du jardinage que de l'exploitation ou de l'agronomie traditionnelles... comme semblent le prôner les politiques publiques ou locales en lien avec ce type de préoccupations, souvent plus tournées vers la satisfaction des besoins ou désirs des urbains que vers les contraintes traditionnelles de l'agriculture nourricière.

Conclusions provisoires : des projets d'agriculture en ville aux objets non identifiés

En 1997, Donadieu et Fleury faisaient le constat d'une séparation quasiment irréductible entre des agriculteurs concentrés sur leurs productions alimentaires et des urbains en quête de loisirs et de nature, qui « constatent, sinon regrettent, que la campagne ne soit guère conçue comme un espace public. (...) Au contraire, les agriculteurs constituent souvent leur territoire en domaine inaccessible pour des raisons légitimes : celles de faire respecter leurs récoltes et leurs troupeaux, qui sont leur outil de travail. »

Cette assertion est-elle toujours d'actualité aujourd'hui ? Probablement, si l'on considère que les espaces agricoles ne se sont pas beaucoup plus ouverts aux urbains ou que ces derniers se sentent toujours peu à leur affaire dans les champs. Mais les évolutions sociétales, avec la réévaluation de la composante alimentaire, les inquiétudes environnementales et le constat d'une avancée inéluctable du tissu urbain, conduisent à poser le débat dans d'autres termes. En effet, les problématiques de nature en ville ou de nature urbaine, d'agriculture en ville ou à côté de la ville, ont maintenant trouvé une place importante dans les interventions des politiques publiques et les comportements des urbains comme dans les projets des architectes et concepteurs de la ville et les actions d'un certain nombre de riverains ou d'associations de voisinage ou d'insertion sociale. La séparation et la frontière ville – campagne ont fait place à une interpénétration sans cesse plus forte, au profit d'un monde toujours plus urbanisé et d'une relation nature – ville ou ville - agriculture. Après tout, et comme le dit joliment Marie Paule Nougaret (2010), les plantes ne poussent pas en ville, ce sont les villes qui vivent sur la planète des végétaux...

¹¹ <http://www.urbanfarming.org>

¹² <http://www.slowfood.fr/>

La nature urbaine, l'agriculture en ville, participent d'un nouveau modèle de développement urbain, dans lequel les fonctions de jardinage et d'agriculture se réinventent, au dépens des frontières des professions et des cœurs des métiers de jardinier, d'agriculteur, d'urbaniste et de paysagiste. La nature et l'agriculture deviennent des outils d'aménagement des villes, et remettent à l'honneur la nature domptée chère à John Dixon Hunt (1996), qui participe au développement du fait urbain en y instillant des interstices (espaces boisés, jardins, parcs, promenades vertes, murs végétalisés) qui finissent par tisser un réseau complexe et sans cesse plus développé dans les territoires de la ville.

Afin de faire le point sur ces évolutions et de tracer une première carte des mouvements qui caractérisent le lien entre nature, agriculture et ville, j'ai demandé à un certain nombre de spécialistes de rédiger des textes bilans sur ces questions, sans autre ambition que de fixer un instant les idées dans un paysage sans cesse mouvant.

Le texte de Jean-Baptiste Traversac permet de donner des éléments quantifiés sur les caractéristiques, encore très peu étudiées, de l'agriculture urbaine et périurbaine en France et de montrer que la place occupée par celle-ci est bien plus importante que l'idée que l'on se fait souvent d'une agriculture largement rurale. L'étude des bases de données statistiques disponibles sur la démographie des agriculteurs et des exploitations donne en effet à penser que l'hypothèse d'une régression généralisée de l'agriculture dans les espaces urbains et périurbains doit être sévèrement repensée, du moins si l'on retient les définitions des aires urbaines et rurales données par l'INSEE.

Christine Aubry et Jeanne Pourias s'interrogent, dans leur article, sur la place de l'agriculture, à la porte et au cœur des villes. En croisant des exemples choisis dans des villes de pays en voie de développement et de pays industrialisés les auteures montrent que cette agriculture se dynamise et se diversifie partout dans le monde, qu'elle remplit, dans les pays du « Sud » comme du « Nord », des fonctions diverses, parmi lesquelles une fonction alimentaire en croissance, mais aussi qu'elle est confrontée aux pollutions de la ville, qu'elle peut également contribuer à absorber, par exemple à travers le recyclage partiel des déchets urbains.

Xavier Guiomar s'attache ensuite à recenser et à mettre en perspective l'ensemble des politiques et des lois visant à développer l'agriculture (péri)urbaine française qui, après avoir longtemps fait figure de parent pauvre de la législation, donne maintenant lieu à la mise en place d'outils et d'actions spécifiques. Il met en évidence le rôle moteur joué dans ce domaine par les collectivités locales, dont les initiatives articulées avec les dispositifs nationaux et européens ont fait évoluer les pratiques, les politiques et l'utilisation spécifique d'outils réglementaires en faveur du maintien et de l'avenir de l'agriculture en zones sous pression urbaine.

Le texte de Ségolène Darly met l'accent sur les conflits provoqués par les usages controversés des terres agricoles situées à la périphérie des grandes agglomérations. Elle montre que les enjeux fonciers révèlent les divergences quant à l'aménagement des territoires périurbains et souligne que les oppositions conduisent à trois grandes figures de mobilisation collective, qui concernent respectivement les actions de la profession agricole face à la menace urbaine, des communautés locales face aux mutations de leur cadre de vie, et des collectivités rurales face à l'avancée de l'agglomération.

On aborde, avec l'article de Lise Bourdeau-Lepage et Roland Vidal, la question de la nature en ville et de sa relation aux problématiques agricoles. Ils posent en particulier la problématique du besoin

croissant de nature des populations, qui s'exprime de différentes manières, mais dont la satisfaction fait peser des interrogations sur l'évolution des villes et leur rapport à la nature, et s'interrogent, à partir des exemples des jardins communautaires et problématiques de la durabilité, sur la manière dont les projets et les politiques d'aménagement urbain répondent aujourd'hui à cette demande.

L'article de Chiara Santini permet, à partir de l'exemple de l'aménagement des espaces verts parisiens sous le Second Empire, de resituer le rapport ville – nature dans une perspective historique. La période haussmannienne représente en effet un moment essentiel et fondateur pour la prise en compte de la nature dans la planification urbaine, car l'organisation et l'accessibilité aux espaces verts sont pour la première fois considérées comme essentielles pour des raisons sociales et sanitaires. La mise en place d'un service indépendant et la création de techniques nouvelles, au service de la nature en ville, vont marquer le paysage de la capitale et contribuer à son identité.

Le texte de Catherine Chomarar-Ruiz approfondit la question de la place de la nature en ville par l'examen d'une réalisation emblématique en la matière, le plan d'urbanisme pour la ville d'Ottawa de Jacques Gréber, qui a placé cette problématique au cœur de l'histoire des projets architecturaux, paysagers et urbains. Par l'examen des grandes lignes de son rapport et de ses préconisations du point de vue du lien ville-nature, il est possible à la fois de comprendre la place éminente donnée à cette notion et de s'interroger sur la signification de la nature comprise dans ce type de réalisations.

Enfin, et comme il se doit pour une réflexion sur des dimensions porteuses de beaucoup d'évolutions et d'incertitudes, nous terminons par une réflexion sur les futurs. Mais plutôt que l'habituel exercice de prospective censé clôturer les débats et nous éclairer sur l'avenir, nous avons préféré donner un coup de projecteur sur la prise en compte, dans les ouvrages de science-fiction, de la relation ville-campagne et donc sur la place de la nature et de l'agriculture dans et à proximité de la ville. Le texte d'Yves Rio, sorte de prospective du passé, montre, de l'apologie du progrès triomphant aux doutes écologiques et sociaux de la période contemporaine, que la question de la nature domestiquée occupe une place sans cesse changeante et renouvelée au cœur des préoccupations des habitants des villes et des campagnes.

Bibliographie

Alphand C.A., 1867-1873, *Les Promenades de Paris*, 2 vol., J. Rothschild, Paris.

Arnould P., Le Lay Y.F., Dodane C., Méliani I., 2011, La nature en ville, l'improbable biodiversité, *Géographie, Economie, Société*, vol. 13, n°1, pp. 46-68.

Aubry C, Chiffolleau Y, 2009. Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles, *Innovations Agronomiques*, n°5, pp. 41-51.

Ba A., Aubry C., 2011, Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? *Norois*, n°221, 4, pp. 11- 24.

Bailly A., 2009, Pour un développement rurbain durable, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, pp. 231-238.

Bairoch P., 1985, *De Jericho à Mexico – Villes et économie dans l'histoire*, Gallimard, Paris.

Barles S., 2007, *Mesurer la performance écologique des villes et des territoires : Le métabolisme de Paris et de l'Île-de-France*, Rapport de recherche pour le compte de la ville de Paris, Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines, IFU, Université Paris 8.

Calenge C., 1997, De la nature de la ville, *Les annales de la recherche urbaine*, N° 74.

Charmes E., 2011, *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, Paris.

Commissariat général au développement durable, 2011, L'artificialisation des sols s'opère aux dépens des terres agricoles, *Le Point Sur*, Février, n°75, 4 p.

Conseil Economique et Social, 2007, *La nature dans la ville. Biodiversité et humanisme*, Editions des Journaux Officiels.

Despommier D., 2010, *The Vertical farm*, Thomas Dunne, St Martin's Press, New York.

Donadieu P., 1998, *Campagnes urbaines*, Actes Sud/ENSPV, Paris.

Donadieu P, Fleury A., 1997, L'agriculture, une nature pour la ville ?, *Les Annales de la recherche urbaine*, no.74, pp. 31-39.

Dubbeling M, de Zeeuw H., Van Veenhuizen R., 2010, *Cities, Poverty and Food. Multi-stakeholder Policy and Planning in Urban Agriculture*, RUAF Foundation, Practical Action Publishing, Rugby, 178 p.

Etiévant P., Bellisle F., Dallongeville J., Etilé F., Guichard E., Padilla M., Romon-Rousseaux M. (éds), 2010. *Les comportements alimentaires. Quels en sont les déterminants ? Quelles actions, pour quels effets ?* Expertise scientifique collective, rapport, INRA.

European Commission, 2011, *Cities of tomorrow. Challenges; visions, ways forward*, European Union Publications, Luxembourg.

FAO, 2011, *Food for the cities multidisciplinary initiative*, Brochure, www.fao.org/fcit,

Glaeser E., 2011, *The Triumph of the City*, Macmillan, 338 p.

Groleau G., 2010, Les "kilomètres alimentaires" : de la compréhension du complexe à la complexité de la réalité, *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, N°5, pp.899-911.

Guiomar X, 2011. Les jardins d'insertion pacifient le paysage urbain : exemple à Sevrans. *La Revue Durable*, août octobre, n°43.

Hunt J.D., 1996, *L'art du jardin et son histoire*. Paris, Odile Jacob.

INSEE, 1998, *Les Campagnes et leurs villes*, Collection Contours et caractères, 203 p.

INSEE, 2010, Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1374.

Koc M, MacRae R., Mougeot L.J.A. et Welsh J., 1999, *Armer les Villes contre la faim, Systèmes alimentaires urbains durables*, CRDI, Ottawa, 259p.

Lamine C., 2008, *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs*, Édts Yves Michel.

Le Courrier de l'environnement de l'Inra, 2009, Les (nouvelles) ruralités en débat, n° 57, Juillet.

Lefebvre H., 1970, *La révolution urbaine*, Gallimard.

Loudiyi S., Bryant Ch., Gueringer A., 2011, Acteurs et projets au cœur des agricultures urbaines et périurbaines, *Vertigo, la Revue du Développement Durable*, Vol. 11 N° 2, Septembre.
<http://vertigo.revues.org/11071>

Machon N., 2011, *Sauvages de ma rue*, MNHN, Editions Le Passage, 256 p.

Maréchal G., 2007, La vente directe et l'organisation de l'espace périurbain, in Amemiya H., *L'agriculture participative*, Presses Universitaires de Rennes.

Melot M., 2011, Le pot de terre contre le pot de béton. Conflits d'usage autour de l'expropriation des terres agricoles en Île-de-France, *Métropolitiques*, 11 juillet 2011.
<http://www.metropolitiques.eu/Le-pot-de-terre-contre-le-pot-de.html>

Moustier P., Fall A.S., 2004, Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractérisation et évaluation, in Smith O.B., Moustier P., Mougeot L.J.A., Fall A.S (eds), *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthodes*, Paris/Ottawa, CIRAD/CRDI.

Nougaret M.P., 2010, *La Cité des Plantes*, Actes Sud.

Peraldi M., 1985, Les espaces verts et leurs mythes, *Le Genre Humain*, n° 12, Caen, CNRS,

Purseigle F., Poupart A., Compère P., 2012, *La ferme verticale : image paroxystique de mondes agricoles en mutation*, in Laboratoire d'Urbanisme Agricole, <http://www.lua-paris.com/fr/les-articles/tous-les-articles/item/209-la-ferme-verticale-image-paroxystique-de-mondes-agricoles-en-mutation-209>

Rapport du Haut Comité de la Santé Publique, 2000, *Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France*, juin

Roux E., Vanier M., 2008, *La périurbanisation : problématiques et perspectives*. DIACT, La documentation Française, 87 p.

Schlich E., Biegler I., Hardtert B., Luz M., Schröder S., Schroeber J. et Winnebeck S., 2006, La consommation d'énergie finale de différents produits alimentaires : un essai de comparaison, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 53, pp. 111-120.

Soulard Ch., Margetic Ch., Valette E. (eds), 2011, *Innovations et agricultures urbaines durables*, Norois, Numéro spécial, n° 221.

Steel C., 2009, *Hungry City, How food shapes our lives*, Vintage, Londres.

Torre A., Beuret J.E., 2012, *Proximités Territoriales. Construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations*, Anthropos – Economica, Paris.

Traversac J.B., 2011, *Circuits courts. Contribution au développement régional*, Educagri éditions, Paris.

Zola E., 1873, *Le Ventre de Paris*, Charpentier et Cie éditeurs, Paris.

Encadré I - L'importance des choix alimentaires des urbains

L'offre alimentaire s'est transformée de façon radicale au cours des dernières décennies. Les aliments sont devenus des produits de consommation, les hommes des consommateurs qui se sont éloignés de la réalité de leur alimentation. La compréhension que nous avons des systèmes alimentaires, des coulisses de cette omniprésente abondance alimentaire et de notre influence potentielle sur eux, est devenue floue, difficile à cerner. Dans le même temps, notre société a évolué, changeant au passage notre façon de consommer.

Sous l'effet conjugué de la baisse des dépenses alimentaires dans le budget des ménages et du temps consacré à la cuisine, nos choix se sont d'avantage orientés vers les produits transformés et prêts à consommer (plats préparés à base de viande, soupes, charcuterie, etc.), riches en sel, gras et sucre, au détriment des produits traditionnels (pain ordinaire, pâtes, pommes de terre...). Très liée à l'appartenance sociale, la consommation de viande tend à diminuer à mesure que le niveau d'études augmente, mais l'accroissement général du niveau d'éducation en France n'a guère allégé notre appétit de carnivore et nous continuons à ingérer pratiquement 90kg de viande par personne et par an. Ce régime alimentaire, riche en produits carnés et transformés, gras, salés, sucrés, est ainsi responsable de près de 40% de notre empreinte écologique (GFN, 2010).

Les modèles de consommation urbains viennent ajouter une spécificité à ce constat. La part de l'autoproduction alimentaire à l'intérieur des villes restant anecdotique, les citoyens sont directement dépendants de l'offre alimentaire locale existante et de la performance des systèmes d'approvisionnement alimentaires de leur cité. Dans le même temps, la localisation et l'organisation de ces systèmes (en périphérie de la ville, au niveau national ou mondial ; en circuits courts ou longs), dépendront en partie de ce que nous décidons de manger en ville, de nos choix alimentaires. Les interconnexions entre les choix alimentaires des populations urbaines et leur impact sur l'environnement mettent en évidence le caractère complexe de toute réflexion sur l'approvisionnement alimentaire des villes. Au plan local, les choix alimentaires des urbains semblent pouvoir représenter un facteur déterminant de l'aménagement des productions agricoles alimentaires en territoire péri-urbain et même, plus largement, de la mise en place de systèmes alimentaires durables. Dans une perspective mondiale, l'importance grandissante de l'influence des villes et l'idéalisation du modèle de consommation occidentale nous mettent face à notre responsabilité dans la diffusion d'un système alimentaire qui n'est pas viable sur le long terme.

Sources :

Etiévant P., Bellisle F., Dallongeville J., Etilé F., Guichard E., Padilla M., Romon-Rousseaux M. (éds), 2010. *Les comportements alimentaires. Quels en sont les déterminants ? Quelles actions, pour quels effets ?* Expertise scientifique collective, rapport, INRA.

Rapport du Haut Comité de la Santé Publique, 2000, *Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France*, juin.

Encadré II Se saisir de la gouvernance alimentaire

De plus en plus voraces, mais dépourvues de terres agricoles, les villes engloutissent tous les jours des quantités énormes de produits alimentaires provenant de quatre coins du monde. Dépendantes de l'extérieur pour leur approvisionnement, elles exercent une double pression sur les territoires ruraux - à la fois en y puisant leur pain quotidien et en les transformant en réserve de foncier.

L'interconnexion des problématiques d'alimentation et de métropolisation, deux phénomènes globaux, donne naissance à la notion complexe de gouvernance alimentaire des territoires urbains. Deux auteurs, nous permettent de mieux comprendre les obstacles qu'il s'agit de dépasser, pour s'en saisir.

Selon Carolyn Steel, qui promeut le concept de *sitopia* (du grec *sitos*, alimentation et *topos*, lieu), la

difficulté d'appréhension de la gouvernance alimentaire des territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, réside dans son caractère interdisciplinaire. « *Nous n'avons encore jamais réalisé le potentiel réel de l'alimentation, car c'est trop important. Mais une fois analysée, l'alimentation se révèle être une force phénoménale, capable de transformer non seulement les paysages mais également les structures politiques, les espaces publics ou encore les liens sociaux et économiques.* »

Réfléchir sur la gouvernance alimentaire consiste donc à envisager l'intégration de l'agriculture dans les projets d'aménagement des territoires. Pas comme une contrainte, mais comme une composante à part entière, voire une brique de base d'un nouveau lien entre les villes et les campagnes. Plutôt que de chercher en vain à contrôler la croissance de la ville par des réseaux de ceintures, de fronts et d'espaces verts, Pierre Donadieu propose ainsi d'élaborer un tissu urbain intégrant les espaces agricoles et forestiers, et conçoit l'agriculture périurbaine comme un outil d'urbanisme capable d'organiser durablement le territoire des villes, à condition que cette capacité soit acceptée par les aménageurs.

Petites ou grandes, les villes sont des lieux de diffusion des innovations, ainsi que d'émergence de révolutions technologiques et sociales. De ce fait, elles peuvent nous aider à trouver de nouvelles manières de concevoir et de gouverner les processus de productions agricole et alimentaire.

Sources :

Steel C., 2009, *Hungry City, How food shapes our lives*, Vintage, Londres.

Donadieu P., 1998, *Campagnes urbaines*, Actes Sud/ENSPV, Paris

Encadré 3 : Agriculture urbaine et périurbaine dans les Suds

Il est difficile de prétendre que l'on retrouve exactement les mêmes problématiques et les mêmes questionnements en termes d'agriculture urbaine et périurbaine dans les villes du Tiers monde ou des pays émergents, où se pose une question autrement inquiétante que celle des modalités d'approvisionnement et de l'agrément paysager des villes des pays industrialisés. On estime en effet qu'en 2020 85% des pauvres d'Amérique Latine et environ 40 à 45% des pauvres d'Afrique et d'Asie vivront en milieu urbain.

L'alimentation de ces multitudes renvoie à une angoisse nouvelle : comment nourrir les villes ? (surtout en cas d'exode rural massif). A cette urgence, circuits courts, agriculture urbaine et périurbaine, apportent des solutions. Dans de nombreux pays émergents ils représentent une évidence, comme la production de lait à Mexico ou les cultures maraichères à Santiago de Cuba et Djakarta, et ne sont que la continuation d'une agriculture paysanne qui s'est peu à peu insérée dans le tissu urbain et participe maintenant de la production de la métropole.

Quand les distances s'accroissent, que la congestion des transports et le prix de l'énergie étouffent la possibilité de longs déplacements et que l'espoir de trouver des emplois rémunérateurs s'estompe, la production de biens alimentaires peut représenter une alternative possible ou un complément de revenu, quand il ne s'agit pas de l'opportunité d'accès à des produits locaux à des prix compétitifs et sans intermédiaires. Elle se trouve au cœur de nombreux projets de coopération internationale, en particulier porté par les organismes chargés de l'aide au développement, tels que la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture).

Alors que la crise alimentaire inquiète, les promoteurs de l'agriculture de proximité font valoir ses bénéfices, principalement en termes d'autosuffisance alimentaire et de lutte contre la pauvreté, ainsi que d'insertion sociale. Il s'agit de nourrir la ville, une solution qui est toujours d'actualité dans de nombreuses villes de pays du Sud, mais peut se poser encore plus fortement dans le futur, pour au moins deux raisons. La première est la paupérisation d'une partie des populations des villes. La seconde, plus prospective, pourrait être liée à un renchérissement du prix de l'énergie, conduisant à une augmentation forte du prix des denrées alimentaires et donc à la nécessité de produire *in situ* une partie des biens consommés par les urbains

Sources

RUAF (Resource centers on Urban Agriculture and Food security) : <http://www.ruaf.org/>

Ba A., Aubry C., 2011, Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? *Norois*, n°221, 4, pp. 11- 24.

Koc M, MacRae R., Mougeot L.J.A. et Welsh J., 1999, *Armer les Villes contre la faim, Systèmes alimentaires urbains durables*, CRDI, Ottawa, 259p.

Bertrand N., Souchard N., Rousier N., Martin S., Micheels M.-C., « Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions ? », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2006, n° 3, pp. 329-353.

N.York : plan (voir plan NYC) ou ils ont dessiné ce qu'ils voulaient, en particulier en termes de vert.